

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N°2026-2

Du 09 Février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 09 février à dix-huit heures ; le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Nadine JOLU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Muguette LARUPE, Chantal GOUPIL, Emma PAUMIER, Dominique BARRET, Michelle BARON, Muguette LARUPE.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Damienne FLEURY, Philippine DANGRÉAUX, Annie LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Delphine FOUQUET

PROCES-VERBAL

Madame La Vice-Présidente constate que le quorum est atteint, et ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h00.

1- Approbation du procès-verbal n°2026-001 en date du 21-01-2026 :

Le procès-verbal du 21 janvier 2026 ne faisant l'objet d'aucune remarque, le Conseil d'Administration l'approuve à l'unanimité.

Lors de la séance du 21 janvier 2026, une précision a été demandée concernant la délibération n°26-001 relative à la décision modificative n°3 du budget de la Résidence du Parc, portant sur l'écriture comptable :

Des fonds ont été prévus au BP 2025 sur le compte 21311 pour certains travaux, mais tout n'a pas été dépensé. Il manquait des fonds au chapitre 16 à la suite de plusieurs remboursements de cautions non prévues au BP 2025 (compte 165), pour rembourser le capital d'emprunt (1641). C'est pour cela que l'on a pris 300 euros sur le compte 21311 pour les mettre au 1641.

2- RESIDENCE DU PARC

➤ DEL-2026-004 – Débat d’Orientation budgétaire et perspective 2026

Rapporteur : Nadine JOLU

Le rapporteur expose que le Débat d’Orientation Budgétaire permet à l’assemblée d’être informée sur l’évolution financière de la résidence autonomie et du CCAS, de définir les orientations budgétaires de l’exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget

RESIDENCE DU PARC

Situation financière :

Dépenses de fonctionnement : 469 504,26 €

Recettes de fonctionnement : 604 582,97 €

Résultat reporté 2024 : 181 790,07 €

résultat cumulé 2025 : + 316 868,78 €

Dépenses d’investissement : 25 233,93 €

Recettes d’investissement : 41 900,13 €

RAR 2025 : - 7944,11 €

Résultat reporté 2024 : 3 912,17 €

résultat cumulé 2025 : + 20 578,37 €

Résultat à reporter : 12 634,26 €

Au BP 2026 :

☞ GESTION DU PERSONNEL

* **Congé maternité** : Remplacement d’un agent jusqu’au 23 avril 2026 (30h/semaine)

* **Formations (6188)**: Témoin incendie et équipier d’évacuation, Gym at work (favoriser la

Prévention des T.M.S., cohésion d’équipe), Règles d’Hygiène alimentaire

☞ ENTRETIEN & REPARATIONS DES BATIMENTS

* **Travaux envisagés** : Programme de travaux effectué en partenariat avec PODELIHA, (Finalisation prévue 1^{er} trimestre 2026), élagage, nettoyage des canalisations de l’ensemble des bâtiments

* **Travaux dans les logements en cas de départ d’un résident (selon l’état des lieux)** :

Réfection des sols (revêtement du sol et mural)

* **Maintenance (matériel de cuisine...) et travaux non prévisibles dans les logements & bâtiment principal** (plomberie, électricité...)

* **Entretien des vitres de l’ensemble des parties communes (bâtiment principal et patios)**

Externalisation à une société

SERVICES DE LA RESIDENCE

- * Télécommunication : remplacement du matériel (téléphonie, sécurité)
 - * Mise en place d'un réseau WIFI pour les logements des résidents

ANIMATIONS & VIE SOCIALE

- * Animations diverses :
 - *Avec intervenants extérieurs* : atelier équilibre, art floral (jusqu'en juin), yoga du rire, chorales, groupes dansants, thé dansant, ... *nouveauté* = *Médiation animale*
 - *Avec bénévoles ou directrice* : café tricot, activités manuelles, chorale, atelier écriture, art floral (achat matériel), rencontre avec la maison de retraite
 - *Rencontres avec les enfants* : Crèche La Farandole, Relais Petite Enfance, classe ULIS (jardin partagé), école Rose Valland des Glonnières (échanges & rencontres avec l'atelier écriture)
 - * Organisation d'un marché de Noël et/ou d'une journée « Portes ouvertes »
 - * Réalisation d'un 3ème livre

ACHATS

- * Service entretien des locaux : matériels pour le concept pré-imprégnation, chariot
 - * Service restauration : friteuse
 - * Réaménagement des salles annexes du bâtiment principal (mobilier, rangements, brise- vue sur les baies vitrées).

Dominique BARRET s'interroge sur l'importance des travaux à prévoir lors d'un départ. Nadine JOLU répond que cela dépend de l'état du logement et que, le cas échéant, la caution est encaissée afin de couvrir les travaux.

Muguette LARUPE demande les raisons de l'écart important constaté dans les recettes d'investissement du budget de la Résidence Autonomie. En l'absence de réponse détaillée, des éléments seront apportés lors du prochain Conseil d'administration.

Hakim ACHIBET demande à quoi correspondent les recettes d'investissement. Il lui est précisé qu'il s'agit du FCTVA.

Dominique BARRET demande si un appel d'offres est prévu pour l'entreprise chargée de l'entretien des vitres. Il lui est répondu que des devis seront sollicités. Il propose par ailleurs de faire appel à un ancien compagnon d'Emmaüs.

Muguette LARUPE demande une estimation du coût de la part sous-traitée de l'entretien des vitres. Il est indiqué que les devis sont en cours afin de permettre l'inscription de cette dépense au budget 2026. Actuellement, cette prestation est assurée en interne, sans donner satisfaction.

Louis MASSARD demande des précisions sur le matériel de pré-imprégnation, prévu au budget 2025. Il est précisé que le projet a été reporté.

CCAS

Situation financière :

Dépenses de fonctionnement : 13 839,06 €

Recettes de fonctionnement : 15 725,00 €

Résultat reporté 2024 : 20 246,60 €

résultat cumulé 2025 : + 22 132,54 €

Dépenses d'investissement : 0 €

Recettes d'investissement : 84,83 €

Résultat reporté 2024 : 743,83 €

résultat cumulé 2025 : + 828,66 €

Au BP 2026 :

Dépenses :

- ☞ Aides alimentaires : distributions mensuelles via la Banque Alimentaire - 2 000 €
- ☞ Organisation d'une animation en faveur des seniors de la commune - 10 000 €
- ☞ Aides financières (aides alimentaires, bourses au permis, colis hygiène)
- ☞ Subventions aux associations (Les Restos du Cœur, Sarth72) - 1 600 €
- ☞ Achat d'une méthode pour cours de français, ateliers coups de pouce scolaire, ateliers motricité
- ☞ Aide culturelle - 150 € (5 € par personne)
- ☞ Analyse des besoins sociaux par un prestataire extérieur - environ 10 000 €

Recettes :

- ☞ Subvention de la commune (de budget principal de la ville vers le budget du CCAS) - 14 000 €
- ☞ Recettes du repas des aînés

Louis MASSARD demande en quoi consiste l'Analyse des Besoins Sociaux, il est expliqué qu'il s'agit d'une enquête réalisée auprès de la population, obligatoire pour les communes. Des précisions supplémentaires seront fournies lors du prochain Conseil d'Administration.

Il est pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2026 sur le budget de la Résidence Autonomie et le budget du CCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Yvré-l'Évêque, le 10 février 2026

Secrétaire de Séance
Delphine FOUQUET



Vice - Présidente du CCAS
Nadine JOLU

